

CC, 376 (cote 3) : 1380. « Payé pour 426 *fais* qui ont été employés à l'œuvre de la Torrete pour la défense du Ron (Rhône) achetés de Floret au prix de 6 gros l'*ambaise*, 5 l. 2 g... id. pour 10 hommes qui cuchiront la *surmillie* (1) en l'aigue, puis les paux... pour 5 hommes qui lancèrent l'araine sur la *surmillie*... pour une sapine de *charneus* mise dessus la *furnillie*... 18 sapines du dit *charneuo* que furent mises sur la dite *furnillie* au prix de 6 gros par sapine. » (2)

Nous voyons par le texte précédent comment nos pères lyonnais s'y prenaient pour construire ces digues, barrages, etc., dont il est si souvent question dans nos annales sous le nom de *plaisnières*, *peysnières*. On plantait d'abord des *paux* (pals, pieux), puis on y entremêlait la *furnillie* ou les fournilles (bois propre à chauffer le four), c'est-à-dire des fascines (*fais*) retenues entre elles par des liens d'osier. Là-dessus on couchait (*cuchiront*) de la terre (*araine*) pour former chaussée. Puis on y enfonçait des pieux minces ou des échalas (*charneus*), soit pour clôture, soit pour achever de lier le tout. La *sapine* est une sorte de bateau encore en usage.

Enfin, dans le procès-verbal du mardi VI^e de février (3) 1419 :

« Ils ont concluz que ce Nisies Greysieu vult bailler 5 f. de l'*ambesse* de la leigne (4) du brotel (5) de la ville, que Audry Nantuas les lui baille et délivre. »

L'*ambaisi* était donc une mesure pour les fagots. Il paraît y avoir eu plusieurs sortes d'*ambaises*, puisque l'on désignait de laquelle il

(1) *Surmillie* doit être la *furnillie*, fournille.

(2) Textes communiqués par M. Vermorel.

(3) *Registres consulaires*, publiés par M. M.-C. Guigue, p. 225.

(4) Bois : *lignum*.

(5) *Brotel*, brotteaux, lieux fréquemment inondés et où poussent les saules, osiers, etc. De *brustellum*, dér. de *brustum*.